

PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU VENDREDI 25 SEPTEMBRE 2015

La lettre de convocation suivante a été adressée à Mesdames et Messieurs les Conseillers le 19 septembre 2015. Mmes et MM. les Conseillers sont convoqués à la séance ordinaire du Conseil Municipal qui aura lieu le vendredi 25 septembre 2015 à 19h.

ORDRE DU JOUR :

- I. APPROBATION DU PV DU 28 Août 2015
- II. QUESTIONS FINANCIÈRES
- III. QUESTIONS SCOLAIRES
- IV. URBANISME & ASSAINISSEMENT - ENVIRONNEMENT
- V. PERSONNEL
- VI. TRAVAUX – VOIRIE – BATIMENTS COMMUNAUX
- VII. INTERCOMMUNALITE
- VIII. ASSOCIATIONS
- IX. QUESTIONS - INFORMATIONS DIVERSES
- X. PROCHAINE RÉUNION

PRÉSENTS : Sylvain BARREAUD, Bernard MOREAU, Monique VRILLAUD, Cathie GUIBERTEAU, Marie NEVEUR, Jeannick GUILLOT, Mathieu BOURRIER, Alain TENENBAUM, Francis BORDET, Chantal WALLON-PELLO, Fabrice CAZAVANT, Thierry GAYANT, Laurence PACAUD, Emmanuelle PELTIER

ABSENTS EXCUSÉS : Yves CORNILLE, pouvoir à Monique VRILLAUD

SECRÉTAIRE DE SEANCE : Francis BORDET

I. APPROBATION du PV du 28 Août 2015

Le procès-verbal de la réunion du Conseil Municipal du 28 Août 2015 a été adopté à l'unanimité.

II. QUESTIONS FINANCIERES

1) Dons de l'APPE et Robins du coin pour participation à la rénovation de la salle polyvalente

Le maire fait part au conseil municipal de la proposition de dons des associations APPE Basket et Les Robins du Coin (Tir à l'arc) suite aux travaux de rénovation de la salle polyvalente.

Les deux associations proposent les montants suivants pour participer à cette opération :

- APPE Basket de 5 000€ à 10 000€ (le montant définitif sera déterminé ultérieurement)
- Les Robins du Coin 271 €

Le Conseil, après en avoir délibéré, accepte les dons tels que proposés ci-dessus.

2) Ajustements budgétaires

M. le Maire expose aux conseillers municipaux que les crédits prévus à certains chapitres du budget de l'exercice 2014 étant insuffisants, il est nécessaire d'effectuer les virements de crédits ci-après :

OBJET DES DEPENSES	DIMINUTION SUR CREDITS DÉJÀ ALLOUES		AUGMENTATION DES CREDITS	
	Chapitre et article	Sommes	Chapitre et article	Sommes
Autres charges exceptionnelles	678	22 500		
Eau et assainissement			60611	1 500
Energie – Electricité			60612	3 000
Combustibles			60621	2 000
Autres matières et fournitures			6068	6 000
Entretien et réparation Bâtiments			61522	5 000
Fêtes et cérémonies			6232	800
Autres impôts, taxes			637	1 800
Personnel non titulaire			6413	2 000
Cotisations assurance du personnel			6455	300
Médecine du travail			6475	100
TOTAUX		22 500		22 500

Monsieur le Maire invite le Conseil Municipal à voter ces crédits.

Le Conseil, après en avoir délibéré, vote en dépenses les suppléments de crédits compensés par les plus-values de recettes indiquées ci-dessus.

Le Maire a ajouté que cette somme, qui sera prélevée sur notre réserve, sera certainement compensée par d'autres postes.

Le Maire a demandé que les dépenses concernant l'éclairage public soient étudiées de très près car, cet été, il y a eu de nombreux dysfonctionnements.

Un tableau de bord de nos consommations sera tenu.

Par ailleurs, le conseil municipal, après en avoir délibéré, a décidé à l'unanimité que pour la période hivernale l'éclairage public fonctionnerait à partir de 6h30 jusqu'à l'aube et de la tombée de la nuit jusqu'à 22h30.

III. **QUESTIONS SCOLAIRES**

1) **Point sur la rentrée et les TAP**

La grande innovation de cette rentrée scolaire a été la semaine de la voile.

Le Maire a précisé que la rentrée scolaire s'est déroulée dans de bonnes conditions. Les effectifs sont légèrement en baisse avec 165 élèves.

S'agissant des TAP, Mathieu BOURRIER a ajouté que cette année a été plus facile que l'année dernière avec le recrutement d'un personnel travaillant à la fois au profit de l'école et des TAP.

Nous sommes toujours dans la norme concernant le taux d'encadrement. Un petit bémol est à porter sur le fait que certains parents n'ont pas respecté les délais d'inscriptions, sans doute parce que les feuilles d'inscription ont été données lors des derniers jours de classe (à éviter l'an prochain).

IV. **URBANISME - ASSAINISSEMENT – ENVIRONNEMENT**

1) **La Charente : bilan de la saison**

Le bilan de la saison est très positif avec une forte fréquentation jusqu'au week-end du 15 Août. Le Maire a proposé au Conseil d'attendre que Luigi GATINEAU ait fait le bilan de fonctionnement de sa base avant de présenter le nôtre sur la saison estivale.

2) **Tourisme**

Cette année, 611 personnes sont venues au Point Info pour y chercher de l'information. Les demandes concernaient les Lapidiales, le Chemin de la Pierre, où retirer de l'argent, les parkings pour les camping-cars, les hébergements ou encore les chemins de randonnées. Il est à noter que le nombre de visiteurs est stable, 609 en 2014, et légèrement en hausse par rapport à 2013 qui en comptait 518.

3) Compte rendu de la visite de la baignade par le Service Développement Educatif, Sportif et Vie associative du 19 Août 2015

Aucune anomalie majeure n'a été constatée. Tous les affichages sont bons et le sac de premier secours est complet. Il a été noté que le maître-nageur possédait les bons diplômes et que ces derniers étaient affichés. Une seule remarque a été faite concernant les panneaux indiquant « plongeurs interdits » qui ne seraient pas positionnés assez haut. Ils préconisent de les mettre à un mètre du sol.

Thierry GAYANT et Frantz PAYEL (surveillant de baignade) proposent pour la prochaine saison estivale d'acquérir une planche à voile d'occasion qui servirait aux secours. M. GAYANT a ajouté que le ponton, qui pourrait être jugé dangereux en cas de surnombre, a bien été géré par le maître-nageur.

4) réunion du 13 octobre à Saint Savinien relative à l'opération de dévasement de la Charente

Nous sommes conviés le 13 octobre à 14 heures à une réunion qui se tiendra à Saint Savinien concernant le curage du fleuve. Il y aura une présentation des impacts liés au dévasement et le planning de réalisation sera annoncé.

5) Diagnostics énergétiques

Une réunion publique d'information s'est tenue à la salle des fêtes le 09 septembre à 19 heures. Aucun administré extérieur au conseil municipal n'était présent à cette réunion. Le maire a renouvelé sa demande d'accueillir les ambassadeurs de l'efficacité énergétique et de diffuser cette information à nos administrés.

6) Nettoyage citoyen du dimanche 27 septembre 2015

18 adultes et 12 enfants ont rendez-vous le dimanche 27 septembre à la salle de musique où seront distribués les kits de nettoyage (gants, sachets poubelles, chasubles). Le territoire de la commune a été sectorisé en 6 parties (la Haute Pommeraie et Port à Clou, les Vinets et la zone des Genêts, Saint-James, la pré Valade, la remontée du lavoir, les Coumaillauds et la Raudière).

7) Opération « un arbre pour le climat »

Le conseil municipal, après délibération, donne son accord à l'unanimité pour effectuer cette plantation. Il reste à trouver l'endroit où pourrait être réalisée cette plantation en décembre 2015.

8) Centre de Formation par Apprentissage (CFA) : demande d'entretien des chemins de randonnée par les élèves

Cette activité au profit des apprentis qui ont besoin de pratique serait encadrée par des formateurs et pourrait se dérouler en mai/juin 2016.

VI. PERSONNEL

Pas de point particulier

VII TRAVAUX – VOIRIES – BATIMENTS COMMUNAUX

1) Point sur les travaux réalisés, en cours ou à venir :

- travaux de rénovation de la salle polyvalente,
- élagage,
- curage des fossés,
- entretien courant des espaces publics,
- travaux de réparation à l'école,
- réfection du puisard à la caverne.

2) réfection des quais

Une réunion de programmation des travaux a eu lieu.

Les travaux débuteraient au niveau de la maison MARCOUX avec la rénovation d'une partie des quais effondrés. Un diagnostic précis des travaux sera établi pour mieux appréhender ce qu'il y a lieu de faire dans le futur. Concernant la réfection des chemins bétonnés et la placette du pré Valade, plus d'informations sur le coût des travaux à mettre en œuvre seraient nécessaires. Une mise en demeure sera adressée aux propriétaires de bateaux épaves. L'accès au ponton, en état très moyen, doit impérativement être limité à 10 personnes.

3) Ad'AP: Agenda des travaux pour l'accessibilité des personnes à mobilité réduite dans les bâtiments Accueillant du Public

Nous devons déposer un dossier avant le 27 septembre 2015 concernant les travaux à entreprendre pour aménager les lieux publics afin de les rendre accessibles aux personnes handicapées. Bernard MOREAU a rencontré la responsable des services Ad'AP à La Rochelle. Ensemble, ils ont défini les actions et travaux à entreprendre :

- école maternelle : les enfants sont assistés et accompagnés par des adultes, il n'y a rien à faire,
- école primaire : Il faut créer un WC au rez-de-chaussée,
- cantine : il faut créer une rampe d'accès,
- salle de musique : il faut créer un WC handicapé et une rampe d'accès,
- église : il faut créer une rampe amovible,
- salle des fêtes : les couloirs permettent le passage de personnes à mobilité réduite. Il faudra créer un WC et une rampe extérieure pour éviter le trottoir.

Les travaux à réaliser peuvent être planifiés sur trois années voire six pour les plus compliqués.

4) Travaux à l'église

Ont été réparées : les importantes gouttières dans la toiture, plusieurs portes qui ne fermaient plus, pose de grillage aux fenêtres de la sacristie pour éviter l'intrusion des volatiles.

5) Salle polyvalente

Nous sommes en attente de la subvention du département. La réception des travaux a été faite avec un constat de défauts ne présentant pas un caractère majeur. La solution retenue a consisté à lever les réserves qui ne sont pas importantes avec en contrepartie un avoir de 1000 €HT et la prise en charge par l'entreprise de la peinture des lignes du badminton.

Une réunion est planifiée le 26 septembre avec les présidents d'associations pour les sensibiliser sur le règlement d'utilisation des installations de la salle polyvalente et faire en sorte que les utilisateurs respectent ce qui a été réalisé dans cette salle.

Un cahier de présence à renseigner par les utilisateurs sera mis en place. Ils devront y porter tout constat de dégât ou de mauvaise utilisation de cette salle.

Le nettoyage de la salle sera effectué deux fois par semaine, le lundi et le vendredi par un agent technique.

Bernard Moreau est chargé d'acquérir une nouvelle serrure qui rendra difficile, voire impossible la duplication de clé. 16 clés seront faites et les associations qui en demanderont plus, paieront le prix des clés supplémentaires. Les possesseurs de clés seront clairement identifiés.

6) Illuminations de Noël

Un compte rendu de la réunion de la commission des fêtes a été présenté au conseil municipal par Cathie GUIBERTEAU. Nous allons procéder à l'inventaire de l'existant et l'idée préconisée par la commission est d'utiliser uniquement des illuminations à basse consommation d'énergie afin de montrer l'exemple en termes d'économies d'énergie et de protection de la couche d'ozone. Une réunion est prévue le jeudi 1^{er} octobre 2015.

VIII. INTERCOMMUNALITE

1) Communauté de Communes : compte rendu de la réunion du 23 septembre

Notre Communauté de Communes (CDC) est inquiète par rapport à la CDC de Gémozac qui pourrait rejoindre la Communauté d'Agglomérations Royan Atlantique (CARA).

Cela pourrait remettre en cause le territoire de la Saintonge Romane qu'elle pourrait quitter si cette hypothèse se vérifiait. Ce serait le premier et pire scénario pour nous.

Le second scénario serait qu'elle rejoigne la Communauté d'Agglomérations (CDA) de Saintes.

Le troisième scénario serait la création d'une grande CDA, mais cela pourrait s'avérer très inquiétant dans les conditions actuelles, notamment avec la compétence scolaire.

Le quatrième et dernier scénario, qui a la préférence de notre CDC, serait la fusion de nos deux CDC. Mais il faudra être capable de régler le problème de la continuité territoriale et convaincre Corme Royal, Pisany ou Saint Romain de Benêt de rejoindre cette nouvelle CDC.

2) Villages de Pierre et d'Eau

Le rallye du 20 septembre a été une réussite et ce malgré une halte trop courte. A revoir, en cas de poursuite de ce rallye l'année prochaine.

3) Association des Maires de France (AMF). Journée nationale d'action du 19 septembre

A Port d'Envaux, la pétition a rassemblé une centaine de signatures. Le maire, Sylvain BARREAUD était à la préfecture pour exprimer le mécontentement des élus face à la baisse de dotations de l'Etat.

4) Exposition

Le SCOT (Schéma de Cohérence Territorial), document d'urbanisme pour le Pays de Saintonge romane, a été exposé à la mairie début octobre 2015

IX. ASSOCIATIONS

1) Manifestations de septembre

Panloy	6	visites guidées en costumes d'époque	cette journée n'a pas eu lieu par manque de réservation
--------	---	--------------------------------------	---

Lapidiales	11 au 13	Fête des Lapidiales		Concert de qualité le samedi soir, 120 repas servis, le samedi soir. Le Dimanche après-midi les animations ont été perturbées par le mauvais temps. L'initiative du "troc plantes" a été une réussite, cette animation sera reconduite au printemps. La participation de la Compagnie des Journaliers était de qualité (automates couleur de la pierre) qui venaient épouser les sculptures.
	13	Assemblée Générale	10h30	Très belle saison artistique 72 000 visiteurs recensés, de juin à septembre (en progression). La Commune de Crazannes a mis à disposition des Lapidiales, pour 3 ans, une maison dans le cœur du village pour annualiser la vie de l'association (rencontre à thème café philo, veillées d'hiver et servira aussi pour l'hébergement des sculpteurs en résidence). Activités hors site : participation au festival "Charente ô folies" où 2 sculpteurs ont travaillé la pierre sur place. Thème 2016 : culture Amérindienne
Mouillepie	12 et 13	fête du bicentenaire de Napoléon. Reconstitution historique.		Le mauvais temps et sans doute le manque de communication n'ont pas permis une fréquentation en rapport avec la qualité du spectacle proposé. Très peu de visiteurs ; l'exposition des métiers d'art était de qualité.
Boulangers	14	course des boulangers	14h	Malgré le mauvais temps, 77 participants entre 24 et 84 ans pour cette édition 2015, un peu plus de 23 km à parcourir. A noter un couple en tandem et un participant dans la catégorie handisport.
Panloy	19 et 20	Journées Européennes du Patrimoine. Ouverture de Panloy à tarif réduit		550 personnes sont venues découvrir ou redécouvrir Panloy avec des guides en tenues d'époque. Pour l'occasion, des étudiants en BTS tourisme étaient venus prêter main forte. Le public semblait satisfait de ce moment passé dans ce lieu authentique, patrimoine historique de la Saintonge.
Les EmBARqués (collectif d'artistes) soutenus par l'association GASPART) proposent " Art au fil de la Charente"	19 et 20	Exposition artistique itinérante et flottante sur la Charente à bord du Palangrin.		L'arrivée au port, en musique, du Palangrin a été un moment très agréable. L'exposition et les contes ont attiré quelques visiteurs. Enfants et adultes ont pu monter sur le bateau pour découvrir de plus près le "bateau fantôme". Les organisateurs ont bénéficié d'un temps clément et le public a visiblement été séduit par cette manifestation qui a permis aussi de faire découvrir nos très belles communes à l'occasion de ces journées du patrimoine. Remerciements du collectif envers la commune pour son accueil

Association Village de Pierres et d'Eau	20	dans le cadre d'un rallye touristique une halte sur le Pré Valade de vieilles voitures		Une quarantaine de belles mécaniques plus ou moins anciennes ont fait halte au Pré Valade. Les équipages avaient un questionnaire à remplir sur le patrimoine de notre commune. Moment convivial.
---	----	--	--	--

2) Manifestations à venir :

Municipalité	26 sept	Porte ouvertes des Associations	14h30	salle polyvalente
Trial	2 oct	Assemblée Générale	20h30	salle des fêtes
Municipalité	10 oct	Randonnée municipale	9h	Pré Valade
Basket	20 - 23 27 - 30 oct	Stage de Basket		salle polyvalente

1) Fous cavés

Le festival s'est bien déroulé et a eu de très bonnes retombées notamment pour les commerçants. Certains points devront cependant être améliorés :

- la signalisation des accès et sorties des parkings,
- l'application des consignes de sécurité,

Pour la commune, il reste à régler le remboursement du lampadaire et du banc qui ont été cassés lors du festival.

2) Les Lapidiales : courrier de la présidente du Waiheke French Club

La commune a reçu un courrier de contestation de la présidente du club français du Vanuatu qui assistait à la cérémonie d'inauguration de la statue du Maori Paora.

X. QUESTIONS - INFORMATIONS DIVERSES

1) repas des seniors du 04 octobre

La liste des volontaires pour préparer la salle et servir le repas des seniors a été établie.

2) Randonnée VTT des 3 châteaux

Cette manifestation organisée par l'APE de Saint Porchaire se tiendra le dimanche 27 septembre 2015.

3) La médiation professionnelle

Un médiateur professionnel est venu à la mairie et à présenter sa discipline. Le médiateur qui est payé par les deux parties peut être utilisé pour régler différents conflits. Il peut être appelé pour de la médiation en entreprise, de la médiation familiale, de la médiation citoyenne, et de la médiation judiciaire. Le médiateur professionnel est un tiers neutre, impartial, indépendant de toute autorité morale, financière ou culturelle. Il garantit la confidentialité des échanges.

4) Accueil des réfugiés

Nous avons reçu une circulaire de la sous-préfecture relatif à l'accueil des réfugiés.

Le dispositif prévoit de faire appel aux communes en concertation avec les services de l'état. Les communes volontaires percevront une aide de l'état de 1000 euros par place d'hébergement

offerte. Le conseil municipal n'est pas insensible à l'accueil des réfugiés, néanmoins, nous ne disposons pas de logement pouvant convenir à cet accueil.

5) Tournage d'une série TV HERO CORP à la caverne du 2 au 14 novembre.

Certaines statues des Lapidiales pourraient être le thème recherché du réalisateur de cette série.

XI. PROCHAINE RÉUNION

Vendredi 30 octobre 2015 à 19h.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23h.